

MOBILISATION DE L'INVESTISSEMENT, PILIER DE L'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE CENTRALE

M. Cyril Musila
Initiative pour l'Afrique Centrale (INICA)

Eprouvés par de nombreuses crises internes ou régionales qui ont déstructuré leurs économies et affecté les relations avec leurs voisins, plusieurs Etats d'Afrique centrale, en particulier ceux des Grands Lacs, expriment un fort besoin de reconstruire et de renforcer leurs économies dans un cadre économique régional.

Rétablir des relations économiques, en particulier des échanges commerciaux transfrontaliers, est plus qu'une priorité. Cette démarche s'impose non seulement par le fait qu'il s'agit des pays enclavés et dans l'obligation de coopérer avec leurs voisins pour leur ouverture extérieure, mais surtout parce que ces échanges rétablissent un climat de confiance entre les Etats, entre les communautés et surtout vis-à-vis des opérateurs économiques, dont les investisseurs.

Voilà pourquoi le besoin de promouvoir un cadre régional de coopération et de confiance économiques est plus qu'une nécessité. C'est le défi que veulent relever l'Initiative pour l'Afrique centrale avec l'appui de ses partenaires à un de ses programmes de facilitation et de mobilisation de l'investissement (interne ou externe) en Afrique centrale.

Cette expérience construite sur la base d'un partenariat tripartite secteur public – secteur privé – société civile, engage l'Initiative pour l'Afrique Centrale dans la facilitation de conditions d'investissement dans la région des Grands Lacs et au sein de la zone CEMAC. Elle évalue le climat d'affaires dans ces zones, en particulier l'apport d'investissements :

- dans le domaine des énergies alternatives à l'électricité afin d'améliorer la productivité de petites unités de production,
- dans le domaine d'accès au marché en termes d'amélioration des infrastructures, de voies de desserte agricole et de la sécurité de biens ou de personnes,

- dans la facilitation, l'augmentation et la transparence dans des échanges commerciaux transfrontaliers dans le cadre d'un observatoire permanent de ces échanges, en particulier dans l'application des règlements avec l'aide des autorités locales et des gouvernements pour trouver les moyens de réduire la fraude, la corruption ou les pots-de-vin.
- et dans la production d'un ensemble d'informations économiques fiables, utiles et accessibles aux décideurs et aux investisseurs sur les potentialités, les perspectives ou les risques.

Si, comme le constate l'introduction à l'agenda de cette table ronde, l'Afrique a besoin d'investissement privé, il demeure cependant vrai que de nombreuses zones d'ombre demeurent sur les réelles capacités de ce continent.

Quelle visibilité se donne l'Afrique vis-à-vis d'un investisseur aujourd'hui ? Comment facilite-t-elle le contact avec l'investisseur ? Il ne s'agit pas seulement pour l'Afrique d'être attractive, innovante mais je pense qu'il est surtout question pour l'Afrique d'assurer qu'elle peut accueillir, digérer et fructifier les investissements pour à la fois améliorer les conditions de vie de sa population et maintenir l'intérêt d'investissements ultérieurs. Cela implique non seulement des efforts nationaux, mais surtout une vision régionale, une vision continentale partagée. C'est celle du NEPAD, faire de l'Afrique un continent où ses économies sont intégrées.

Tout en faisant sienne cette vision, l'Initiative pour l'Afrique Centrale s'est positionnée en facilitateur et promoteur d'investissement régional.

Résultats

Défis

Perspectives